



Etude sur la mise en valeur du potentiel du secteur privé dans la stimulation de la croissance verte et de la création d'emplois en Côte d'Ivoire

Réunion de validation/d'experts : 25/09/2020

Agenor KOFFI / Consultant Côte d'Ivoire

Plan

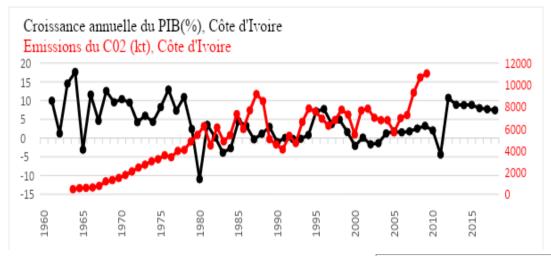
- 1. Contexte
- 2. Enjeux et défis
- 3. Rappel des objectifs de la mission
- 4. Méthodologie
- 5. Résultats
- 6. Recommandations
- 7. Conclusion

1. Contexte

- Changements climatiques et perte de biodiversité,
- Crises sanitaires (Covid-19): +525 licenciements mars-juin 2020 (CGECI),
- Récession économique : contraction du PIB estimée à -2,6 %,
- Insuffisance du découplage économie-environnement,
- La CI ambitionne de réduire ses émissions de GES de 28% à l'horizon 2030 / BAU
- La SNDD prévoit une transition vers une économie verte,
- L'Economie verte répond à plusieurs besoins de la société : Accord de Paris sur le climat, ODD, Agenda 2063 de l'Afrique, Création/Préservation d'Emplois décents, Croissance économique, Lutte contre la pauvreté dans contexte de Covid-19, Préservation de la biodiversité...
- L'étude cherche à identifier comment promouvoir le potentiel du secteur privé pour encourager la croissance verte et la création d'emplois en Côte d'Ivoire.

2. Enjeux

Croissance annuelle du PIB et émission de CO₂ en Côte d'Ivoire

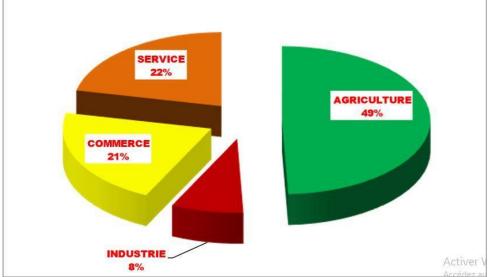


Source: Perspective monde. Banque mondiale

PIB par secteur (en pourcentage du PIB) 2011 et 2016

Secteurs	2011	2016
Agriculture, foresterie, pêche-et chasse	28,5	23,7
dont pêche	0,1	0,1
Activité extractives dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel	9,8	6 -
Activités de fabrication	13,9	16,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,3	2,2

Source: PEA-CI, BAD 2018



Répartition des emplois par branche d'activité

Source: Ensesi 2016

2. Principaux défis

- 1. Emissions de GES: +3,3%/an (1995-2014)
- 2. Emploi: emploi informel (93,9%)
- 3. Emploi des jeunes: taux de chômage 7,3% (14-35 ans) (ENSESI 2016)
- 4. Genre: 54,2% des femmes en âge de travailler sans emploi (PNUD 2018)
- 5. Développement des PME : (formelles) environ 23 % de la main d'œuvre
- 6. Formation: exigence de nouvelles compétences pour les emplois verts
- **7. Défis structurels:** insuffisance du cadre institutionnel et réglementaire ; croissance démographique 2,6 % (RGPH 2014) ; taux de pauvreté 46,3 %
- **8. Financements :** contexte de récession économique et de relance post Covid-19 ; difficultés d'obtention de prêts...

3. Rappel des objectifs de la mission

- L'objectif général de l'étude est de rechercher les mécanismes pour renforcer les mesures et les conditions pour développer les investissements du secteur privé qui augmenteront la croissance verte tout en créant des emplois.
- Elle vise à rendre disponibles les données sur la valorisation du potentiel du secteur privé en vue de favoriser la croissance verte et la création d'emplois en Côte d'Ivoire.

• 5 secteurs clés de l'étude : agriculture, foresterie, énergie, manufacture et le traitement des déchets.

4. Méthodologie

- Collecte de données primaires et secondaires
- Série d'entretiens avec les décideurs clés du développement durable et de l'économie verte ; des entreprises, des représentants de la société civile (ONG et syndicats), des représentants des partenaires techniques et financiers,
- Analyse documentaire,
- Enquête par questionnaire auprès de quelques grandes entreprises,
- Démarche participative et inclusive,
- Période : décembre 2019 à août 2020,
- Limites et contraintes : 5 secteurs prioritaires de l'étude ; Covid-19.

Agriculture

Recommandations:

- Intervention forte de l'État, via des subventions aux producteurs agricoles et des incitations fiscales aux entreprises vertes du secteur
- Usage de la biomasse pour produire de l'énergie renouvelable
- Sensibiliser, former et d'éduquer la population sur les risques liés à la mauvaise gestion des produits chimiques,
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement d'au moins 30 % des grandes entreprises et 30% des PME intervenant dans le secteur agricole et alimentaire, dans une démarche de RSE et d'économie verte,
- Inventorier les filières vertes sectorielles et développer celles qui comportent le plus de potentiel de croissance et de création d'emplois,
- Créer un Prix spécial de « L'Agriculture verte » basé sur le respect des dispositions du code des investissements,
- Former un pool d'experts nationaux pour l'évaluation de conformité et l'accompagnement aux normes de l'« Agriculture verte ».

Agriculture – Justification de la recommandation

Intervention forte de l'État, via des subventions aux producteurs agricoles et des incitations fiscales aux entreprises vertes du secteur

- L'agriculture est un secteur hautement stratégique :
 - Contribution: 21,5% du PIB en 2017 (BM)
 - Emploi 60% de la population active,
 - Emissions de GES: 6 140,80 (ktonne equiv. CO₂), soit 47,43% du total, en 2012;
 - Accroissement de la population : risque d'insécurité alimentaire,
- Qui a un fort impact environnemental :
 - Usage intensif et généralisé des pesticides 13 300 t/an
 - Expansion des surfaces agricoles (cacao-culture) cause principal de la déforestation (MINEDD)
 - La certification de certains produits agricoles (cacao-culture) pas encore vulgarisée.

Agriculture – Justification de la recommandation

- Usage de la biomasse pour l'énergie renouvelable
 - Résidus agricoles : 16,7 millions de tonnes : puissance électrique : 1.645 MW
 - Investissements PPP : Société des énergies nouvelles (Soden), Divo : Biomasse (2023)
 - Initiatives agro-écologiques : Départements de Séguéla et de Kani (UE/AFD/CIDR)

Agriculture – Emploi verts

Potentiel de création d'emplois verts : +300 000

Type d'emplois :

- Agriculture biologique,
- Fermes agro-écologiques,
- Agroforesterie ; reforestation : 600 millions de plants d'ici à 2024 (PNUD)
- Cacao-culture verte: 230 000 emplois (EFI 2014)
- Pompage et irrigation,
- Chaînes d'approvisionnement des entreprises,
- Transformation des produits (30-100%),
- Valorisation des déchets : plastiques, compost...
- Certification ...

Energie

Recommandations:

- Accélérer l'application du Code de l'électricité (Loi n° 2014-132 du 24 mars 2014) ;
- Rendre accessible le cadre opérationnel d'exploitation des EnR.
- Vulgariser les technologies à faible émission de CO2 par la production de supports d'information et de communication promouvant les bonnes pratiques et leurs perspectives de développement (énergies renouvelables ; efficacité énergétique),
- Réduire les gaspillages dans la consommation énergétique,
- Apporter un appui complémentaire aux projets en cours dans le secteur privé et/ou soutenir leurs perspectives de développement (SUNREF, ProFERE, AMRUGE-CI, etc.)
- Vulgariser les innovations en TIC par la production de supports d'information et de communication promouvant les bonnes pratiques sur leurs perspectives de développement,
- Inventorier les filières vertes sectorielles et développer celles qui comportent le plus de potentiel de croissance et de création d'emplois.

Energie – Justification de la recommandation

Rendre accessible le cadre opérationnel d'exploitation des EnR.

- Secteur hautement stratégique pour l'industrialisation et la qualité de vie :
 - Puissance installée : 2199 MW en 2018
 - Ecart : Demande énergétique Capacité d'approvisionnement Niveaux d'investissements,
 - Taux d'accès à l'électricité : 61,9 % (INS/RGPH 2014)
 - Importants cours d'eaux,
- Fort impact environnemental:
 - 60% Production au moyen du gaz naturel (1 320 MW) et 40% d'énergie hydraulique (879 MW)
 - Emissions de GES : 3 442,63 (ktonne equiv. CO₂), soit 26,59% du total, en 2012,

Energie – Justification de la recommandation

• Potentiel d'énergie renouvelable : Mix énergétique : 42% d'énergies renouvelables (2030)

SOURCE DE PRODUCTION	ESTIMATION DU POTENTIEL	EN EXPLOITATION ACTUELLEMENT
Petite Hydro (moins de 10 MW)	Environ 40 MW sur plusieurs sites pour un productible annuel estimé à 202 GWh	Centrale de FAYE/GRAH : 2x2,5 = 5 MW
Biomasse	Résidus agro industriels (cacao, café, anacarde, canne à sucre, coco, palmier, coton) et déchets municipaux : 15 000 000 T/an	Quelques sites d'autoproduction d'électricité dans l'industrie agroalimentaire, de 80 MW environ
Solaire	Niveau de rayonnement solaire = 5,25 kWh/m2/j avec durée d''ensoleillement entre 2 000 et 2 500 heures par an selon les régions	Plusieurs installations publiques et privées
Eolienne	Vitesse moyenne des vents, inférieure à 4,8 m/s.	Néant : Limitation technologique fonction de la vitesse des vents

Source: MPEER

Investissements PPP: KORHOGO Solaire, Poro Power 1...

Energie – Emploi verts

Potentiel de création d'emplois verts : +10 000

Type d'emplois :

- Chaînes d'approvisionnement des entreprises,
- Mix énergétique
- Installation et production d'énergies renouvelable (hydro, solaire, biomasse...)
- Promotion des véhicules électriques et hybrides
- Production de sources modernes de cuisson...
- Certification ...

Manufacture

Recommandations:

- Promouvoir un développement industriel écologiquement viable par l'application de la réglementation et des normes
- Mettre en place un dispositif d'accompagnement (assistance technique) d'au moins 30% des grandes entreprises industrielles et 30% des PMI intervenant dans secteurs clés autres que l'agriculture, dans une démarche de RSE et d'économie verte,
- Inventorier les filières vertes sectorielles et développer celles qui comportent le plus de potentiel de croissance et d'emplois,
- Inciter un plus grands nombre d'entreprises et d'industries aux respects des bonnes pratiques (normes) environnementales, sociales et de gouvernance,
- Créer un Prix spécial de « L'Industries verte » basé sur le respect des dispositions du code des investissements,
- Former un pool d'experts nationaux pour l'évaluation de conformité et l'accompagnement aux normes de l'« Ecologie industrielle ».

Manufacture – Justification de la recommandation

Promouvoir un développement industriel écologiquement viable par l'application de la réglementation et des normes

- Secteur hautement stratégique pour la transformation locale des matières premières :
 - Contribution: 26% du PIB en 2019 (MC),
 - Emploi 900 000 personnes environ,
 - 72% des investissements privés sur la période 2012 à 2019,
 - Faible application des normes (ISO14001/26000...),
- Fort impact environnemental:
 - Emissions de GES: 1 000,81 (ktonne equiv. CO₂), soit 7,73% du total, en 2012,
 - 88% des entreprises sont installées à Abidjan,
 - Pression démographique et dégradation du patrimoine naturel d'Abidjan préoccupants.

Manufacture – Potentiel EnR & Emplois verts

- Energies renouvelables :
- Efficacité énergétique
- Mix énergétique
- Autoproduction énergétique :
 - o chaudière à biomasse
 - Solaire...

Emplois verts:

Potentiel de création d'emplois verts : +10 000

- Chaînes d'approvisionnement des entreprises,
- Transformation industrielle des matières premières agricoles,
- Gestion et valorisation des déchets industriels,
- Irrigation raisonnée et gestion de l'eau,
- Gestion des polluants chimiques,
- Préservation de la biodiversité,
- Conseil en finance verte,
- Certification ...

Foresterie

Recommandations:

- Impliquer les populations dans la gestion forestière ; Inciter les jeunes et les femmes à s'intéresser aux métiers de la foresterie ; Accorder aux entreprises des incitations fiscales pour la reforestation
- Produire et vulgariser des documents promouvant les us et coutumes en rapport avec le développement durable et la protection du couvert forestier,
- Inventorier les filières vertes sectorielles et développer celles qui comportent le plus de potentiel de croissance et d'emplois,
- Soutenir les activités de reforestation par l'encadrement des acteurs et la mise à disposition de plans prenant en compte la préservation de la biodiversité,
- Développer et vulgariser les solutions innovantes visant la réduction de l'usage du bois pour la cuisine,
- Promouvoir le développement des aires protégées nationales et des réserves naturelles volontaires par le développement de l'Ecotourisme.

Foresterie – Justification de la recommandation

Impliquer les populations dans la gestion forestière

- Secteur hautement stratégique pour la protection des écosystèmes naturels :
 - Industrie du bois : 50 000 emplois directs +100 000 emplois indirects,
 - Protection de la biodiversité qui procure différents services écosystémiques,
 - Ambition de passer de 11% de couverture forestière du territoire (2015) à 20% (2030)
 - Code Forestier (Loi n°2019-675 du 23 juillet 2019) prévoit +implication du secteur privé,
- Fort impact environnemental:
 - Perte de plus de 75% du couvert forestier en moins d'un demi-siècle : environ 100 000 ha/an (2000-2015)
 - Déforestation affecte la macroéconomie nationale : agriculture vivrière, élevage, chasse, pêche, pisciculture, services d'hôtelleries...

Foresterie - Potentiel EnR, PPP & Emplois verts

• Energies renouvelables :

Biomasse : résidus forestiers

Investissements PPP:

- Groupe SIFCA...
- Modèles de collaboration avec les ONG et les communautés locales.

Emplois verts:

- Potentiel de création d'emplois verts : +250 000
- Chaînes d'approvisionnement des entreprises,
- Transformation du bois,
- Services socio-culturels : loisirs, éducation...
- Agroforesterie ; reforestation : 600 millions de plants d'ici à 2024 (PNUD)
- Cacao zéro déforestation,
- Protection des forêts, reboisement : +20 % d'emplois formels d'ici 2050
- Valorisation des déchets ...
- Conseiller en finance verte...
- Certification ...

Déchets

Recommandations:

- Initier des réformes encourageant les municipalités et les entreprises au tri et au recyclage, ainsi que celles favorisant le recours au recyclage et l'utilisation de matériaux et produits recyclés
- Accroître le taux de collecte des DSMA au-delà de 70% par l'encadrement des précollecteurs les faisant migrer vers le secteur formel,
- Accroître le taux de tri et de recyclage des déchets par la mise en place d'infrastructures propres, l'amélioration de la gouvernance locale dans la gestion des DSMA et des autres types de déchets favorisant la création d'emplois jeunes,
- Impliquer les ménages dans le tri à la source des déchets par la vulgarisation de solutions de valorisation domestique des déchets,
- Faciliter l'accès aux déchets (D3E) et mettre en place les infrastructures pour leur valorisation,
- Vulgariser la pratique de l'économie verte et circulaire par la production de supports d'information et de communication promouvant les bonnes pratiques et les perspectives de développement.

Déchets – Justification de la recommandation

Initier des réformes encourageant les municipalités et les entreprises au tri et au recyclage, ainsi que celles favorisant le recours au recyclage et l'utilisation de matériaux et produits recyclés

- Secteur hautement stratégique pour la réduction de la pollution :
 - 14 000 emplois formel et informel,
 - 30% de DSMA non collectés,
 - 20% taux de matières recyclables dans les déchets,
 - Plusieurs équipements électriques et électroniques (D3E) à collecter et recycler,
- Fort impact environnemental:
 - Emissions de GES: 1582,08 (ktonne equiv. CO₂) soit 12,22% du total, en 2012,
 - Pression démographique et urbanisation : Accroissement de la production globale de déchets : +20,81% (2015-2018 : District d'Abidjan),

Déchets - Potentiel EnR, PPP & Emplois verts

- Energies renouvelables :
- Récupération du biogaz :
 - A partir des DSMA
- Investissements PPP:
- Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique de Kossihouen (CVET)

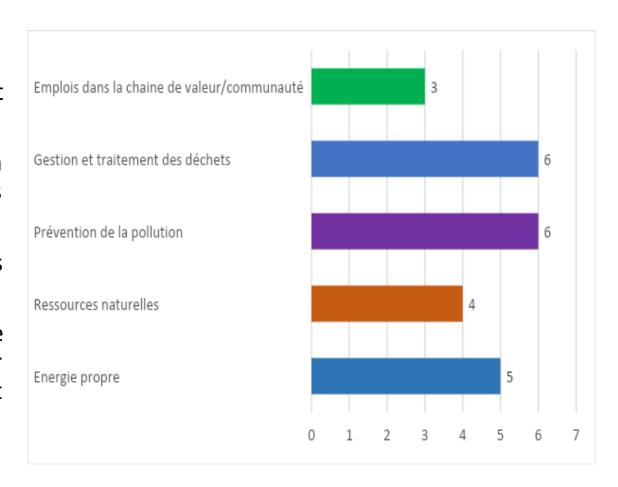
Emplois verts:

- Potentiel de création d'emplois verts : +20 000
- Chaînes d'approvisionnement des entreprises,
- Gestion des effluents et déchets,
- Tri des déchets,
- Composteur...
- Recyclage des déchets : plastiques, D3E...
- Collecteurs, pré-collecteurs,
- Logisticiens...

Contraintes liées à l'Economie verte et à la création d'emplois

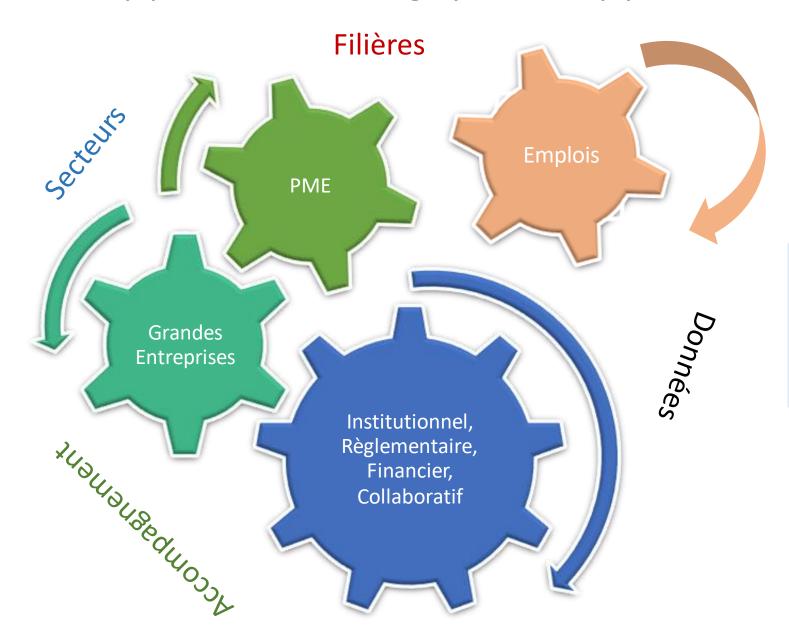
- 1. Insuffisance du cadre institutionnel et politique,
- 2. Insuffisance des mesures d'incitations fiscales et de contraintes réglementaires,
- 3. Structure des charges environnementales non harmonisées et des taxes diverses considérées comme des freins à l'investissement vert,
- 4. Insuffisance des capacités techniques des acteurs et du dispositif d'accompagnement,
- 5. Absence de mécanismes de diffusion de l'information et de supports pédagogiques sur les avantages des démarches de développement durable,
- 6. Absence de signaux du marché,
- 7. Faible capacité financière et méconnaissance des financements existant...

Actions prioritaires à renforcer pour les entreprises



Source: notre étude

Approche Stratégique et Opportunités du Verdissement



Sociale/Sociétal:

- ✓ Développement des compétences
- ✓ Développement de l'employabilité décent face à la crise sociale (Covid-19)
- ✓ Développement de l'innovation et du bien être des populations

• Economique :

- ✓ Accroissement de la productivité
- ✓ Accroissement de la compétitivité
- ✓ Croissance verte : accroissement de la contribution aux recettes fiscales et aux bénéfices environnementaux

Environnement:

- ✓ Réduction de la pollution de l'air face à la persistance du Covid-19
- ✓ Réduction des émissions des GES et lutte contre les changements climatiques (Accord de Paris) : ODD
- ✓ Préservation de la biodiversité et meilleure services écosystémiques

5 Politiques à fort potentiel en termes de multiplicateur socio-économique et de mesure de l'impact climatique pour stimuler les investissements verts et la création d'emplois :

- 1. La lisibilité du cadre des investissements verts pour les opérateurs économiques
- 2. L'investissement dans les infrastructures pour la gestion des déchets et les énergies renouvelables
- 3. Le renforcement de l'insertion sociale
- 4. L'investissement dans le capital naturel
- 5. L'investissement dans la R&D propre

Objectifs
de développement
durable (ODD)





































Secteurs	Recommandations
Public	1: La relance post COVID devra intégrer des mesures incitatives vertes
verts 3: Lever les contraintes qui et 4: Soutenir les initiatives sec 5: Lever les contraintes insti 6: Créer plus d'incitations er 7: Renforcer les mesures ince environnementales et socia 8: Mettre en place un guich	2: Mise en place d'un programme de promotion des investissements verts et de création d'emplois verts
	3: Lever les contraintes qui empêchent l'accès aux crédits
	4: Soutenir les initiatives sectorielles par la R&D
	5: Lever les contraintes institutionnelles et réglementaires
	6: Créer plus d'incitations en faveur des PME
	7: Renforcer les mesures incitatives du Code Général des Impôts en faveurs des actions environnementales et sociales
	8: Mettre en place un guichet unique de l'économie verte
	9: Développer les compétences des structures étatiques impliquées dans l'investissement vert
	10: Renforcer l'implication des grandes entreprises et des PME dans la RSE

Secteurs	Recommandations
Privé	1: Accroître la vigilance des grandes entreprises en direction des PME
	2: Développer les compétences en faveur des nouveaux métiers verts
	3: Veiller au suivi de l'application des normes QHSE
	4: Développer l'employabilité et l'entreprenariat vert
	5: Améliorer les politiques de développement des ressources humaines des entreprises en faveur des métiers verts
	6: Améliorer la digitalisation des entreprises pour un meilleur reporting sociétal

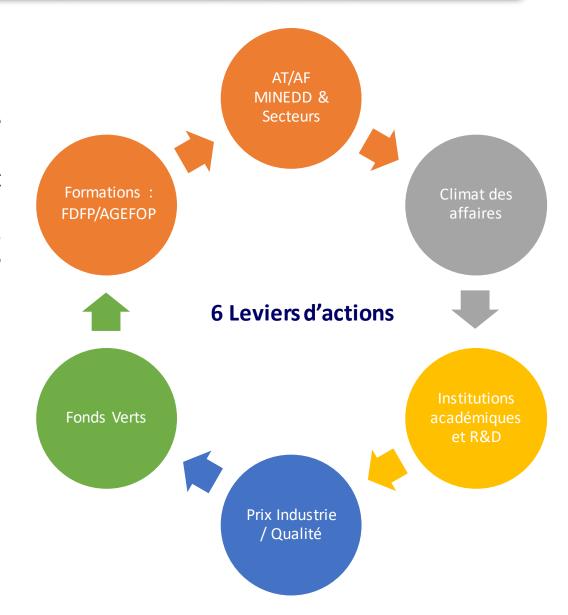
^{*} Prolonger l'enquête auprès des Grandes entreprises, des PME et au niveau sectoriel.

Secteurs	Recommandations
Public/Collectivit és-Privé-Société civile	1: Renforcer le dialogue public-privé autour des politiques de gestion des déchets et d'énergies renouvelables
	2: Renforcer les partenariats multisectoriels à travers la création d'une nouvelle plateforme de l'économie verte plus inclusive
	3: Renforcer la mobilisation des ressources dans un contexte de relance post Covid-19

^{*} Prolonger l'enquête auprès des Grandes entreprises, des PME et au niveau sectoriel.

Conclusion

- Conscient des risques liés à la dégradation environnementale et à l'épuisement des ressources naturelles, le Gouvernement ivoirien s'est engagé à promouvoir le Développement durable et la lutte contre les changements climatiques (COP21/ODD).
- Le pays est touché par le Covid-19 qui s'est transformée en une crise économique et sociale.
- L'analyse de 5 secteurs clés de l'économie démontre que ceux-ci pourraient contribuer à faire baisser les émissions de CO₂ de -21,01% d'ici à 2030, par rapport à BAU, tout en créant +500.000 emplois. Alors que les entreprises font face à d'énormes difficultés en matière de RSE et d'EV.
- Cependant, la contribution positive des entreprises aux enjeux du DD se base sur des critères de confiance, de préférence et de compétitivité.
- Ainsi, l'Etat doit prendre des mesures urgentes pour le renforcement du cadre institutionnel, réglementaire et fiscal ; le renforcement des capacités des entreprises en matière de DD/RSE et d'Economie verte.



MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION

